



OBJET : TARIFS ET LICENCES 2016/2017

Le renouvellement des licences pourra être réalisé dès aujourd'hui.

Le tarif des licences Amiens triathlon sera identique à celui de l'année dernière.

Pour renouveler votre licence, vous devez vous rendre sur le site de la fédération française de triathlon à la rubrique « se licencier » : <http://www.fftri.com/se-licencier>

- Pour prendre une première licence, suivre la rubrique « se licencier ». Il vous suffira de vous laisser guider, et bien choisir la ligue de Picardie puis le club Amiens triathlon.
- Pour un renouvellement de licence, vous devez faire la demande depuis votre compte FFTRI. Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur votre compte FFTRI.

Des assurances optionnelles vous seront proposées en plus de l'assurance de base ; celles-ci sont payantes.

Veillez à imprimer le dossier complet, qui contient un imprimé à faire remplir par le médecin.

Il vous faudra faire remplir le feuillet de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition, ou non, suivant la licence prise, par le médecin de votre choix.

- Les tarifs des licences sont les suivants (il comprend la cotisation FFTRI et l'adhésion club Amiens Triathlon):

catégorie	licence	Tarif
Seniors	compétition	200 €
	hors compétitions	170 €
enfants	premier enfant	105 €
	deuxième enfant (tarif dégressif)	75 €

- Restera à joindre un chèque du montant correspondant au tarif de votre licence à l'ordre de :
« Amiens Triathlon ».

Remarques :

- Passé le 1^{er} novembre 2017, une pénalité de renouvellement tardif de 50 euros sera imputée au tarif de la licence.
- Les personnes n'ayant pas rendu leur dossier complet et réglé leur cotisation n'auront pas accès aux entraînements.

Merci de revenir avec le dossier complet à l'entraînement, et de la remettre à Jean-François Arthaud.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre :

Jean-François Arthaud : jeanfrancois.arthaud@sfr.fr

ou : 06 11 73 21 11.

Sportivement.

Amiens Triathlon.